



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DU NORD

Direction départementale
des territoires et de la mer

Valenciennes, le 04/02/15

Délégation territoriale du Valenciennois

Unité Planification Eau Environnement
Risques

Compte rendu

Groupe de travail « Aménagement du Territoire » et « Gestion de Crise » pour la mise en place de la Stratégie Locale de la Directive Inondation le 4 février 2015

Participants :

Sylvain PARENT, sous préfecture de Valenciennes	Tangui LEFORT, PNR Scarpe-Escaut
Eric HELBECQUE, Mairie de Valenciennes	Evelyne MATUSZEWSKI, Mairie de DOUCHY-LES-MINES
Michel VENIAT, Mairie de DOUCHY-LES-MINES	Aurélie LEBORGNE, Chambre d'agriculture
Nathalie JAUQUART, Mairie de Crespin	Dorothee CHOQUET, Mairie de Denain
Sylvie DOLPHIN, Mairie de Denain	Aline CUVELIER, Mairie de Saint-Saulve
Prudent DUCROCQ, mairie de Saint-Saulve	Benoît VINET, CAPH
Céline BLIN, SAGE SENSEE	Christine HUET, mairie d'ANZIN
Claude DUFOUR, SDIS 59	Laurent FOUCRIER, SDIS 59
Monsieur FLAMENDT, SM SAGE ESCAUT	Michael MEUNIER, SM du Bassin de la Selle
Cécile MATTIOLI, CAVM	Steve ANDRE, CAVM
Audrey LIEVAL, SM SAGE ESCAUT	Christophe DULION, DDTM 59, DT Valenciennes
Marion PETTENATI, DDTM 59, DT Valenciennes	Laurent LEBON, DDTM 59, DT Valenciennes
Luc CHAPPERON, DDTM 59, DT Valenciennes	Reynald COUTURE, DDTM 59
Benoît GALET, Conservatoire d'Espace Naturel Npdc	

Ordre du jour :

- Tour de table
- Rappel de la Directive Inondation
- Discussion à partir du questionnaire (PJ)

Objectifs « Aménagement du territoire » :

Ce groupe de travail a pour objectif principal de partager les différentes expériences des différents partenaires sur l'aménagement du territoire dans la prise en compte du risque inondation

Voilà les réflexions dégagées du groupe de travail :

- Besoin d'une connaissance de l'aléa inondation,
- Création d'une banque de données sur le RI
- le PPR est un bon outil pour gérer l'aléa inondation
- Besoin d'accompagnement des collectivités pour le PAC et l'outil
- Pédagogie à réaliser : Prévention/Protection
- Importance du pouvoir du Maire
- Maîtrise des eaux pluviales
- Conséquence de la GEMAPI
- Travail de la CAPH sur la réserve foncière en prenant en compte les aléas inondations – lien avec le SCOT
- Rôle du Notaire
- Rôle de la DCE dans la gestion du risque inondation
- Flexibilité dans la gestion administrative des services de l'État

Objectifs « Gestion de Crise » :

- Difficulté pour les communes rurales d'établir un PCS
3 phases dans un PCS :
 - Coordonnées des intervenants et localisation du matériel
 - Gestion de la crise
 - Retour à la normale (retour d'expériences)
- Exercices opérationnels
- Liens intercommunal pour un PCS ?,
- Lien PCS-ORSEC ?
- Assistance Préfecture-DDTM-SDIS
- Système d'alerte : plusieurs acteurs (CAVM, DREAL, Syndicat SMHAVE)
- Absence de données de certains cours d'eau (SPC)